

DEPARTEMENT
DES
DEUX-SEVRES



VILLE DE NIORT

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 17 SEPTEMBRE 2018

Conseillers en exercice : 45

Votants : 42

Convocation du Conseil Municipal :
le 17/09/2018

Affichage du Compte-Rendu Sommaire
et affichage intégral :
le 24/09/2018

Délibération n° D-2018-330

**OPAH-RU - Attribution de subventions pour l'amélioration de
l'habitat**

Président :

MONSIEUR JÉRÔME BALOGE

Présents :

Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Marc THEBAULT, Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Alain BAUDIN, Madame Christelle CHASSAGNE, Monsieur Alain GRIPPON, Monsieur Michel PAILLEY, Madame Dominique JEUFFRAULT, Monsieur Luc DELAGARDE, Madame Anne-Lydie HOLTZ, Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Madame Jeanine BARBOTIN, Monsieur Dominique SIX, Madame Sylvette RIMBAUD, Madame Elisabeth BEAUVAIS, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Madame Catherine REYSSAT, Monsieur Dominique DESQUINS, Madame Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Monsieur Eric PERSAIS, Madame Agnès JARRY, Madame Yvonne VACKER, Monsieur Elmano MARTINS, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Christine HYPEAU, Monsieur Fabrice DESCAMPS, Monsieur Florent SIMMONET, Madame Valérie BELY-VOLLAND, Madame Yamina BOUDAHMANI, Monsieur Romain DUPEYROU, Madame Fatima PEREIRA, Monsieur Nicolas ROBIN, Madame Josiane METAYER, Monsieur Pascal DUFORESTEL, Madame Elodie TRUONG, Madame Monique JOHNSON.

Secrétaire de séance : Yamina BOUDAHMANI

Excusés ayant donné pouvoir :

Madame Jacqueline LEFEBVRE, ayant donné pouvoir à Madame Elisabeth BEAUVAIS, Madame Carole BRUNETEAU, ayant donné pouvoir à Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Madame Marie-Chantal GARENNE, ayant donné pouvoir à Madame Christine HYPEAU, Monsieur Simon LAPLACE, ayant donné pouvoir à Monsieur Dominique SIX, Monsieur Alain PIVETEAU, ayant donné pouvoir à Madame Monique JOHNSON, Monsieur Jacques TAPIN, ayant donné pouvoir à Monsieur Pascal DUFORESTEL

Excusés :

Madame Isabelle GODEAU, Madame Nathalie SEGUIN, Monsieur Jean-Romée CHARBONNEAU.

**Direction Développement Urbain et
Habitat**

**OPAH-RU - Attribution de subventions pour
l'amélioration de l'habitat**

Monsieur Marc THEBAULT, Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Monsieur le Maire

Dans le cadre de la deuxième OPAH-RU, arrivée à terme le 31 décembre 2017, les propriétaires occupants et les propriétaires bailleurs disposent d'un délai d'un an pour engager les travaux et de trois ans pour les achever.

A ce jour, après achèvement des travaux par les propriétaires, 10 demandes de versement de subventions ont été déposées à la Ville de Niort pour la réhabilitation de 7 logements de propriétaires occupants et 3 logements de propriétaires bailleurs.

Les travaux subventionnables sont financés comme suit :

	Subvention ANAH	Subvention Ville de Niort	Total des subventions
Logement 1	12 000.00 €	2 500.00 €	14 500.00 €
Logement 2	5 036.20 €	1 619.20 €	6 655.40 €
Logement 3 Autonomie	9 481.00 €	1 896.20 €	11 377.20 €
Logement 3	2 517.50 €	603.50 €	3 121.00 €
Logement 4	4 977.35 €	1 606.10 €	6 583.45 €
Logement 5	4 326.70 €	1 236.20 €	5 562.90 €
Logement 6	3 120.67 €	1 020.10 €	4 140.77 €
Logement 7	3 636.50 €	1 227.30 €	4 863.80 €
Logement 8	6 511.58 €	7 016.21 €	13 527.79 €
Logement 9	5 911.29 €	6 175.80 €	12 087.09 €
Logement 10	6 507.80 €	7 010.92 €	13 518.72 €
Total	64 026.59 €	31 911.53 €	95 938.12 €

Les subventions de la Ville de Niort sont attribuées selon les mêmes conditions que celles de l'Anah, en application du règlement National Anah en vigueur.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- autoriser le versement de la subvention aux propriétaires bénéficiaires, pour un montant total de 31 911,53 €.

**LE CONSEIL
ADOPTE**

Pour :	42
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	3

Pour le Maire de Niort,
Jérôme BALOGÉ
L'Adjoint délégué

Signé

Marc THEBAULT

Demande de paiement subventions Ville de Niort - Conseil municipal du 17 septembre 2018

Version du 6/09/18

Propriétaire	Adresse	Adresse des logements aidés	Nombre de logements	Type de projet	Fin de travaux	Montant des travaux TTC	Dépense subventionnée par l'Anah	Montant des subventions Anah	Taux/prime ANAH	Dépense subventionnée par la Ville de Niort	Montant des subventions VILLE de Niort	Taux/prime VILLE	Montant des subventions CAN	Taux/prime CAN
		8 rue de la Fragnée 79000 NIORT	1	PO TM HM	juil.-18	21 437 €	20 000,00 €	12000,00	50% + ASE 2000€	20 000,00 €	2 500,00 €	10% + ASE 500€	/	/
		105 rue de Bessac 79000 NIORT	1	PO M HM	juin-17	11 989 €	11 192,00 €	5036,20	35% + ASE 1119€	11 192,00 €	1 619,20 €	10% + ASE 500€	/	/
		52 rue de Genève 79000 NIORT	1	PO TM Autonomie	juin-18	23 329 €	18 962,00 €	9481,00	50%	18 962,00 €	1 896,20 €	10%	/	/
				PO TM HM			1 035,00 €	2517,50	50%+ ASE 2000€	1 035,00 €	603,50 €	10%+ ASE 500€	/	/
		7 Quai de la Préfecture 79000 NIORT	1	PO M HM	juin-18	11 695 €	11 061,00 €	4977,35	35% + ASE 1106€	11 061,00 €	1 606,10 €	10% + ASE 500€	/	/
		172 rue Jean Jaurès 79000 NIORT	1	PO M Autonomie	juil.-18	13 598 €	12 362,00 €	4326,70	35%	12 362,00 €	1 236,20 €	10%	/	/
		30 rue des Quatre Vents 79000 NIORT	1	PO TM HM	juil.-18	5 519 €	5 201,00 €	3120,67	50% + ASE 520,10€	5 201,00 €	1 020,10 €	10% + ASE 500€	/	/
		15 rue Agrippa d'Aubigné 79000 NIORT	1	PO TM HM	juil.-18	7 877 €	7 273,00 €	3636,50	50% + ASE 727€	7 273,00 €	1 227,30 €	10% + ASE 500€	/	/
		15 bis rue Voltaire 79000 NIORT	3	PB - Amélioration énergétique	juin-18	86 746 €	20 046,30 €	6511,58	25%+1500€ ASE	20 046,30 €	7 016,21 €	35%	/	/
				PB - Amélioration énergétique			17 645,14 €	5911,29	25%+1500€ ASE	17 645,14 €	6 175,80 €	35%	/	/
				PB - Amélioration énergétique			20 031,19 €	6507,80	25%+1500€ ASE	20 031,19 €	7 010,92 €	35%	/	/

0,00